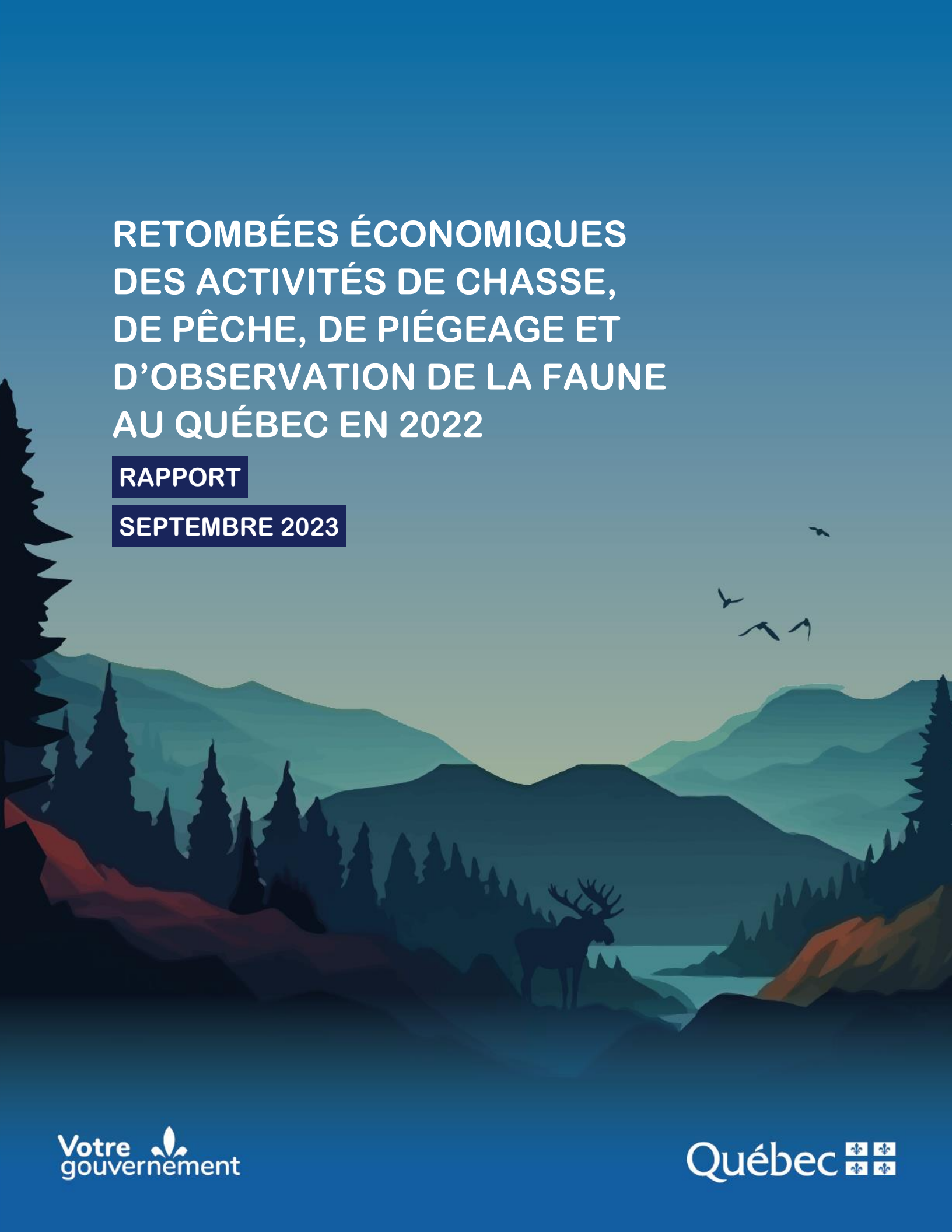




RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES ACTIVITÉS DE CHASSE, DE PÊCHE, DE PIÉGEAGE ET D'OBSERVATION DE LA FAUNE AU QUÉBEC EN 2022

RAPPORT

SEPTEMBRE 2023

Coordination et rédaction

Cette publication a été réalisée par la Direction du développement socioéconomique et du service à la clientèle du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Elle a été produite par la Direction des communications du MELCCFP.

Crédit photos : Hooké

Renseignements

Téléphone : 418 521-3830

1 800 561-1616 (sans frais)

Formulaire : www.environnement.gouv.qc.ca/formulaires/renseignements.asp

Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-95820-8 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2023

[Table des matières](#)

Introduction	4
1. Profils des adeptes	6
1.1 La participation aux activités reliées à la faune	6
1.2 Profil démographique	7
2. Dépenses totales pour les activités reliées à la faune	8
2.1 Dépenses des chasseurs	10
2.2 Dépenses des pêcheurs	11
2.3 Dépenses des pêcheurs sur glace	12
2.4 Dépenses des piégeurs	13
2.5 Dépenses des observateurs de la faune	14
3. Retombées économiques engendrées par les activités de chasse, de pêche, de piégeage et d'observation de la faune en 2022	15
3.1 Retombées économiques de la chasse	17
3.2 Retombées économiques de la pêche	18
3.3 Retombées économiques de la pêche sur glace	19
3.4 Retombées économiques du piégeage	20
3.5 Retombées économiques de l'observation de la faune	21
3.6 Retombées économiques – Chasse, pêche, piégeage et observation de la faune par région administrative et par espèce	22
Conclusion	24
Références	26
Lexique	27

Introduction

Ce document présente les principaux résultats¹ des retombées économiques engendrées au Québec en 2022 par les dépenses associées à la pratique des activités fauniques, plus particulièrement à celles de la chasse, de la pêche, du piégeage et de l'observation de la faune (CPP-OF).

Afin de calculer ces retombées économiques, quatre enquêtes ont été réalisées auprès des adeptes pratiquant des activités fauniques. Trois de ces enquêtes ont fait l'objet d'un sondage en ligne auprès des chasseurs, des pêcheurs et des piégeurs. La quatrième enquête concernant l'observation de la faune a été réalisée au moyen d'un sondage auprès d'un panel d'internautes représentatif de la population québécoise. Enfin, la firme BCDM Conseil a été mandatée par le Ministère pour la réalisation des calculs permettant d'obtenir les retombées économiques en 2022 pour les diverses activités fauniques.

Sur le plan méthodologique, des simulations du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec ont permis d'estimer les retombées économiques engendrées par les dépenses en 2021 telles que déclarées dans les enquêtes. Ces dépenses furent indexées selon l'Indice des prix à la consommation de 2022 pour l'évaluation des retombées économiques.

Uniquement les dépenses des quatre principaux types d'adeptes (CPP-OF), résidents du Québec, sont considérées. De plus, les dépenses d'exploitation des pourvoyeurs ou de tout autre organisme, privé ou public, accueillant ces adeptes n'ont pas été prises en compte. L'estimation ne représente donc pas la totalité des retombées économiques des activités fauniques.

Finalement, concernant l'observation de la faune, seule la pratique à 2 km et plus du domicile a été considérée pour les calculs des retombées économiques présentées dans ce rapport.

¹ Dans certains tableaux, la somme des montants ou des pourcentages peut différer du total affiché, en raison des arrondissements.



1. Profils des adeptes

1.1 La participation aux activités reliées à la faune

Le tableau 1 décrit l'importance des activités fauniques au Québec. Ainsi, en 2021, les adeptes de la chasse, de la pêche, du piégeage et de l'observation de la faune ont consacré 23,3 M de jours à la pratique de leur(s) activité(s). Parmi ces activités, la pêche se classe au premier rang en matière de fréquentation. En effet, les 694 534 pêcheurs actifs au Québec ont consacré 10,9 M de jours à la pêche, ce qui correspond à une moyenne de fréquentation de 15,7 jours par année.

Tableau 1. Activités reliées à la faune, nombre d'adeptes, fréquentation totale et moyenne annuelle, en 2021²

Activité	Adeptes	Fréquentation		Fréquentation moyenne ^B
	Nombre	Nombre de jours	En %	Jours / année
Chasse	294 195	4 470 000	19,1	15,2
Pêche	694 534	10 890 000	46,7	15,7
• Pêche en eau libre ^A	678 998	9 566 400	40,9	14,0
• Pêche sur la glace ^A	189 691	1 323 600	5,7	6,5
Piégeage	6 563	342 580	1,5	52,2
Observation de la faune	2 325 536	7 641 067	32,7	3,3
Total	2 613 800 ^C	23 343 647	100,0	... ^C

Note (A) : La somme des participants à la pêche sur glace et ceux à la pêche en eau libre est supérieure au nombre total de participants, car un pêcheur peut avoir pêché à la fois sur la glace et en eau libre au cours de la même année.

(B) : La moyenne obtenue est tirée directement des données du sondage, après traitement et pondération. Elle peut donc différer de la simple division entre le dividende et le diviseur.

(C) : Estimation par BCDM Conseil : Comme une personne peut pratiquer plus d'une activité, le nombre total d'adeptes correspond en réalité à 2 613 800 personnes, ce qui donne une fréquentation moyenne de 8,9 jours/année.

² Plus précisément, les enquêtes ont considéré, pour la pratique des activités CPP-OF, des périodes allant de 2020 à 2022.

1.2 Profil démographique

Le tableau 2 montre le taux de participation des adeptes aux activités CPP-OF. Ce taux se mesure par rapport à la population totale de 18 ans et plus au Québec.

Tableau 2. Taux de participation

Catégorie	Chasse	Pêche	Piégeage	Observation de la faune	CPP-OF*
Participants totaux	4,2 %	9,9 %	0,1 %	33,2 %	37,3 %

* Calculé en fonction du nombre total de personnes participant aux activités CPP-OF (2 613 800).

Tableau 3. Caractéristiques des adeptes

Activité	Hommes (%)	Groupe d'âge 45 ans et plus (%)	Niveau de scolarité ^A : secondaire et moins (%)
Chasse	85	74	53
Pêche ^B	88	78	47
Piégeage	94	75	56
Observation de la faune	52	50	30
Ensemble du Québec	50	46	43

Note (A) : Pour les activités CPP, le niveau de scolarité inclut aussi les diplômes d'études professionnelles. Les données pour le Québec réfèrent à l'année 2021.

(B) : Les résultats de l'enquête n'ont pas permis d'établir un portrait démographique distinct des pêcheurs et des pêcheurs sur glace.



2. Dépenses totales pour les activités reliées à la faune

Au total, la pratique des activités CPP-OF représente 23 343 647 jours d'activités pour lesquels les adeptes ont dépensé 4,7 G\$ en 2022. Ces dépenses sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 4. Dépenses engendrées par la pratique des activités reliées à la faune

Activité	Dépenses totales		Dépenses quotidiennes et annuelles par adepte	
	M\$	%	\$/jour	\$/année
Chasse	1 294,9	27,7	290	4 401
Pêche	2 538,6	54,3	233	3 655
• <i>Pêche sur glace</i> ^A	146,1	3,1	110	770
Piégeage	58,0	1,2	169	8 844
Observation de la faune	784,9	16,8	103	338
Total	4 676,5	100,0	--	--

Note (A) : Les dépenses associées à la catégorie Pêche sur glace sont déjà incluses dans la catégorie Pêche.

Les tableaux suivants présentent une synthèse des dépenses des adeptes selon les activités et selon qu'il s'agit de dépenses courantes ou de dépenses en biens durables.

2.1 Dépenses des chasseurs

Tableau 5. Chasse – dépenses totales et moyennes, par jour et par année

Catégories	Dépenses totales (M\$)	Dépenses moyennes	
		\$/jour	\$/année
Dépenses totales	1 294,9	290	4 401
En biens durables	663,6	149	2 255
Dépenses courantes	631,3	141	2 146

Tableau 6. Chasse - dépenses en biens durables

Dépenses en biens durables	M\$	%
Achat de chalet, de camp, de terrain	256,5	38,7 %
Achat de véhicules	135,4	20,4 %
Achat de véhicules spéciaux (VTT, bateau, motoneige...)	133,8	20,2 %
Achat d'armes	87,5	13,2 %
Vêtements et chaussures	35,4	5,3 %
Appelants et appeaux	6,8	1,0 %
Équipement de camping	1,7	0,3 %
Autres dépenses	6,4	0,9 %
Total	663,6	100,0 %

Tableau 7. Chasse - dépenses courantes

Dépenses courantes	M\$	%
Transport	124,1	19,7 %
Frais récurrents - bâtiments	106,0	16,8 %
Alimentation	78,1	12,4 %
Droits d'accès	53,0	8,4 %
Appâts, leurres	45,5	7,2 %
Transformation de la viande	40,6	6,4 %
Utilisation de véhicules spéciaux	34,7	5,5 %
Forfaits	34,5	5,5 %
Permis de chasse	32,9	5,2 %
Entretien des armes et des munitions	30,4	4,8 %
Hébergement	29,6	4,7 %
Autres dépenses	21,9	3,5 %
Total	631,3	100,0 %

2.2 Dépenses des pêcheurs

Tableau 8. Pêche – dépenses totales et moyennes, par jour et par année

Catégories	Dépenses totales (M\$)	Dépenses moyennes	
		\$/jour	\$/année
Dépenses totales	2 538,6	233	3 655
En biens durables	1 664,9	153	2 397
Dépenses courantes	873,7	80	1 258

Tableau 9. Pêche – dépenses en biens durables

Dépenses en biens durables	M\$	%
Terrains et bâtiments (chalet, terrain...)	411,7	24,7 %
Bateaux et équipement connexe (bateaux, moteurs, remorques...)		
Achats neufs	383,8	23,1 %
Achats usagés	235,5	14,1 %
Équipement de pêche (cannes, moulinets, sondeurs)	191,0	11,5 %
Véhicules spéciaux (tout-terrain, camionnette de camping, motoneige, 4 x 4...)		
Achats neufs	183,2	11,0 %
Achats usagés	88,9	5,3 %
Équipement de camping (tentes, roulottes...)	115,7	6,9 %
Autres dépenses (vêtements, bottes-pantalons, cabanes à pêche)	55,0	3,3 %
Total	1 664,9	100,0 %

Tableau 10. Pêche – dépenses courantes

Dépenses courantes	M\$	%
Frais de transport (essence, réparations, amarrage, mouillage...)	198,2	22,7 %
Alimentation (nourriture, restaurant et boissons alcoolisées)	182,3	20,9 %
Hébergement (hôtel, motel...)	121,2	13,9 %
Frais d'utilisation des bateaux (essence, réparations, amarrage...)	115,1	13,2 %
Matériel de pêche (leurres, lignes, appâts...)	78,5	9,0 %
Frais de camping (privé ou public)	52,0	6,0 %
Droits d'accès à la pêche (parcs, réserves fauniques, zecs...)	40,4	4,6 %
Forfaits (incluant plusieurs services)	37,1	4,2 %
Frais reliés aux permis de pêche	16,9	1,9 %
Location pour la pêche (bateaux, équipement, motoneiges, cabanes...)	11,4	1,3 %
Droits d'adhésion à un club et cotisations annuelles	7,6	0,9 %
Service de guide (hors forfait)	5,1	0,6 %
Autres dépenses	7,9	0,9 %
Total	873,7	100,0 %

2.3 Dépenses des pêcheurs sur glace

Tableau 11. Pêche sur glace – dépenses totales et moyennes, par jour et par année

Catégories	Dépenses totales (M\$)	Dépenses moyennes	
		\$/jour	\$/année
Dépenses totales ^A	146,1	110	770
En biens durables ^A	79,8	60	420
Dépenses courantes ^A	66,4	50	350

Note (A) : Les dépenses des pêcheurs sur glace ne sont pas additives aux dépenses de l'ensemble des pêcheurs.

Tableau 12. Pêche sur glace - dépenses en biens durables

Dépenses en biens durables	M\$	%
Terrains et bâtiments (chalet, terrain...)	19,7	24,7 %
Bateaux et équipement connexe (bateaux, moteurs, remorques...)		
Achats neufs	18,4	23,1 %
Achats usagés	11,3	14,2 %
Véhicules spéciaux (tout-terrain, camionnette de camping, motoneige, 4 x 4...)		
Achats neufs	8,8	11,0 %
Achats usagés	4,3	5,4 %
Équipement de pêche (cannes, moulinets, sondeurs...)	9,2	11,5 %
Équipement de camping (tentes, roulottes...)	5,5	6,9 %
Autres dépenses (vêtements, bottes-pantalons, cabanes à pêche)	2,6	3,3 %
Total	79,8	100,0 %

Tableau 13. Pêche sur glace - dépenses courantes

Dépenses courantes	M\$	%
Alimentation (nourriture, restaurant et boissons alcoolisées)	13,9	20,9 %
Frais de transport (essence, réparations, amarrage, mouillage...)	15,1	22,7 %
Hébergement (hôtel, motel...)	9,2	13,9 %
Frais d'utilisation des bateaux (essence, réparations, amarrage...)	8,7	13,2 %
Matériel de pêche (leurres, lignes, appâts...)	6,0	9,0 %
Frais de camping (privé ou public)	4,0	6,0 %
Droits d'accès à la pêche (parcs, réserves fauniques, zecs...)	3,1	4,6 %
Forfaits (incluant plusieurs services)	2,8	4,2 %
Frais reliés aux permis de pêche	1,3	1,9 %
Location pour la pêche (bateau, équipement, motoneige, cabane...)	0,9	1,3 %
Droits d'adhésion à un club et cotisations annuelles	0,6	0,9 %
Service de guide (hors forfait)	0,4	0,6 %
Frais d'inscription aux tournois	0,2	0,3 %
Autres dépenses	0,4	0,6 %
Total	66,4	100,0 %

2.4 Dépenses des piégeurs

Tableau 14. Piégeage – dépenses totales et moyennes, par jour et par année

Catégories	Dépenses totales (M\$)	Dépenses moyennes	
		\$/jour	\$/année
Dépenses totales	58,0	169	8 844
En biens durables	44,7	130	6 804
Dépenses courantes	13,4	39	2 040

Tableau 15. Piégeage - dépenses en biens durables

Dépenses en biens durables	M\$	%
Véhicules spéciaux (VTT, motoneige, etc.)	17,7	39,5 %
Véhicules (auto, 4 x 4, etc.)	9,0	20,2 %
Camps ou chalets - construction	6,0	13,4 %
Camps ou chalets - achat	3,3	7,3 %
Pièges et collets	2,6	5,7 %
Embarcations	1,9	4,2 %
Outils ou articles de quincaillerie	1,8	4,0 %
Vêtements et chaussures	1,1	2,5 %
Matériel pour le piégeage	0,6	1,5 %
Équipement de camping	0,4	0,8 %
Moules en bois ou en métal, etc.	0,4	0,8 %
Total	44,7	100,0 %

Tableau 16. Piégeage - dépenses courantes

Dépenses courantes	M\$	%
Transport	7,6	56,4 %
Alimentation	1,9	14,5 %
Frais d'entretien et de réparation - camps ou chalets	1,5	11,4 %
Frais d'entretien - pièges, collets et fûts	0,5	3,9 %
Appâts, leurres	0,4	3,3 %
Frais de chauffage	0,3	2,5 %
Permis	0,3	2,4 %
Bail à droit exclusif	0,3	2,4 %
Hébergement	0,1	0,5 %
Autres dépenses	0,3	2,7 %
Total	13,4	100,0 %

2.5 Dépenses des observateurs de la faune

Tableau 17. Observation de la faune – dépenses totales et moyennes, par jour et par année

Catégories	Dépenses totales (M\$)	Dépenses moyennes	
		\$/jour	\$/année
Dépenses totales	784,9	103	338
En biens durables	167,0	22	72
Dépenses courantes	618,0	81	266

Tableau 18. Observation de la faune - dépenses en biens durables

Dépenses en biens durables	M\$	%
Achat d'équipement de plein air (sac à dos, tente, raquettes, roulotte...)	41,0	24,6 %
Achat de véhicules neufs (autos, 4 x 4, VR, etc.)	39,7	23,8 %
Achat de vêtements et de chaussures de plein air	39,4	23,6 %
Achat de véhicules spéciaux (VTT, motoneiges, embarcations, etc.)	24,3	14,6 %
Matériel & outils (jumelles, caméra, lentille, trépied, guides d'identification, matériel informatique, GPS, etc.)	22,6	13,6 %
Total	167,0	100,0 %

Tableau 19. Observation de la faune - dépenses courantes

Dépenses courantes	M\$	%
Frais de déplacement (essence, huile, entretien, réparations, location, billets)	183,2	29,6 %
Hébergement (location tente, camp, chalet, hôtel, motel)	138,9	22,5 %
Alimentation (achat de nourriture, repas au restaurant, boissons)	128,4	20,8 %
Frais d'entretien et de réparation – camps ou chalets	50,6	8,2 %
Droits d'accès (parcs, réserves fauniques, zecs...)	49,5	8,0 %
Location d'un terrain de camping	32,1	5,2 %
Autres dépenses courantes (guides accompagnateurs, excursions, cours, formations)	35,1	5,7 %
Total	618,0	100,0 %



3. Retombées économiques engendrées par les activités de chasse, de pêche, de piégeage et d'observation de la faune en 2022

Les dépenses totales des adeptes d'activités de chasse, de pêche, de piégeage et d'observation de la faune (CPP-OF) s'élèvent à plus de 4,7 milliards de dollars. Cette somme constitue l'injection initiale qui sert de base au calcul des retombées économiques à l'échelle du Québec.

Notez que le terme « ETC » réfère aux emplois exprimés en termes d'équivalent temps complet. Il représente l'embauche d'une personne travaillant à temps plein pendant toute une année. Trois employés salariés saisonniers travaillant chacun quatre mois comptent pour un seul ETC.

La valeur ajoutée représente une mesure de la valeur de la production intérieure brute (PIB) de l'économie. Elle se définit comme la valeur totale de la production moins la valeur de tous les biens et services utilisés dans le processus de production (consommation intermédiaire). Plus spécifiquement, la valeur ajoutée est composée des salaires et des traitements, avant impôts, des particuliers, du revenu net des entreprises et des autres revenus bruts, dont la charge patronale et le revenu net des entreprises non individuelles.

Tableau 20. Retombées économiques CPP-OF

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Total
Main-d'œuvre, en ETC	21 352,5	6 528,2	27 880,7
En %	76,6	23,4	100,0
En M\$			
Valeur ajoutée	1 708,5	711,5	2 420,0
Masse salariale	924,6	337,6	1 262,2
Autres revenus bruts	783,9	373,8	1 157,7
Revenus fiscaux et parafiscaux	876,6	131,6	1 008,2
Gouvernement du Québec	655,3	98,7	754,0
Gouvernement du Canada	221,4	32,9	254,3
Valeur des importations	792,1	866,2	1 658,3

Source : MELCCFP, BCDM, ISQ, 2022

Note : Les effets directs sont les retombées économiques qui découlent directement des dépenses réalisées par les chasseurs, les pêcheurs, les piégeurs et les observateurs de la faune du Québec. Ces retombées se retrouvent chez les premiers fournisseurs de biens et services achetés par tous ces adeptes. Les effets indirects correspondent aux retombées économiques qui sont observées auprès des fournisseurs qui alimentent en biens et services les premiers fournisseurs satisfaisant la demande initiale.

3.1 Retombées économiques de la chasse

Tableau 21. Retombées économiques – Chasse

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Total
Main-d'œuvre, en ETC	5 256,5	1 744,3	7 000,8
En %	75,1	24,9	100,0
En M\$			
Valeur ajoutée	501,3	189,3	690,6
Masse salariale	239,7	91,1	330,9
Autres revenus bruts	261,6	98,2	359,7
Revenus fiscaux et parafiscaux	213,6	35,4	249,0
Gouvernement du Québec	151,8	26,6	178,4
Gouvernement du Canada	61,8	8,8	70,6
Valeur des importations	208,4	230,0	438,4

Source : MELCCFP, BCDM, ISQ, 2022

Faits saillants des retombées économiques de la chasse :

- La création ou le maintien de 7 000 emplois ETC :
 - 75,1 % de ces emplois correspondent aux effets directs des dépenses effectuées par les adeptes de la chasse. À elles seules, les dépenses courantes sont à l'origine de 60 % des effets directs sur l'emploi. Étant donné que les dépenses courantes s'effectuent généralement près des lieux de chasse, les régions où se pratique l'activité seraient les principales bénéficiaires de ces emplois.
- La valeur ajoutée totalise 690,6 millions de dollars;
- La rémunération de la main-d'œuvre totalise 330,9 millions de dollars :
 - la rémunération de la main-d'œuvre représente 47,9 % de la valeur ajoutée;
 - la rémunération moyenne s'établit à 47 266 \$;
- Les autres revenus de valeur ajoutée atteignent 359,7 millions de dollars;
- Les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec équivalent à 178,4 millions de dollars;
- Les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Canada équivalent à 70,6 millions de dollars;
- Les importations en achat de divers biens et services se chiffrent à 438,4 millions de dollars, soit autour de 34 % du total des dépenses.

3.2 Retombées économiques de la pêche

Tableau 22. Retombées économiques – Pêche

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Total
Main-d'œuvre, en ETC	12 000,9	3 648,4	15 649,3
En %	76,6	23,4	100,0
En M\$			
Valeur ajoutée	901,4	398,6	1 300,0
Masse salariale	520,6	190,3	710,9
Autres revenus bruts	380,8	208,3	589,1
Revenus fiscaux et parafiscaux	484,8	74,2	559,0
Gouvernement du Québec	371,3	55,6	426,9
Gouvernement du Canada	113,5	18,6	132,1
Valeur des importations	450,3	479,5	929,8

Source : MELCCFP, BCDM, ISQ, 2022

Faits saillants des retombées économiques de la pêche :

- La création ou le maintien de 15 650 emplois équivalent temps complet :
 - 76,6 % de ces emplois correspondent aux effets directs des dépenses effectuées par les adeptes de la pêche.
- La valeur ajoutée totalise 1300 millions de dollars;
- La rémunération de la main-d'œuvre totalise 710,9 millions de dollars :
 - la rémunération de la main-d'œuvre représente 54,7 % de la valeur ajoutée;
 - la rémunération moyenne s'établit à 45 427 \$;
- Les autres revenus de valeur ajoutée atteignent 589,1 millions de dollars;
- Les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec équivalent à 426,8 millions de dollars;
- Les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Canada équivalent à 132,0 millions de dollars;
- Les importations en achat de divers biens et services se chiffrent à 929,7 millions de dollars, soit autour de 36,6 % du total des dépenses.

3.3 Retombées économiques de la pêche sur glace

Tableau 23. Retombées économiques – Pêche sur glace

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Total
Main-d'œuvre, en ETC	713,2	209,0	922,2
En %	77,3	22,7	100,0
En M\$			
Valeur ajoutée	52,9	22,8	75,7
Masse salariale	30,2	10,8	41,0
Autres revenus bruts	22,7	12,0	34,7
Revenus fiscaux et parafiscaux	28,6	4,2	32,8
Gouvernement du Québec	21,9	3,1	25,1
Gouvernement du Canada	6,6	1,0	7,6
Valeur des importations	23,9	28,0	51,9

Source : MELCCFP, BCDM, ISQ, 2022

Faits saillants des retombées économiques de la pêche sur glace :

- La création ou le maintien de 922 emplois équivalent temps complet :
 - 77,3 % de ces emplois proviennent des effets directs des retombées économiques découlant des dépenses effectuées par les adeptes de la pêche sur glace.
- La valeur ajoutée totalise 75,7 millions de dollars;
- La rémunération de la main-d'œuvre totalise 41,0 millions de dollars :
 - la rémunération de la main-d'œuvre représente 54,2 % de la valeur ajoutée;
 - la rémunération moyenne s'établit à 44 459 \$;
- Les autres revenus de valeur ajoutée atteignent 34,7 millions de dollars;
- Les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec équivalent à 25,1 millions de dollars;
- Les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Canada équivalent à 7,6 millions de dollars;
- Les importations en achat de divers biens et services se chiffrent à 52,0 millions de dollars, soit autour de 35,6 % du total des dépenses.

3.4 Retombées économiques du piégeage

Tableau 24. Retombées économiques – Piégeage

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Total
Main-d'œuvre, en ETC	193,9	69,4	263,3
En %	73,6	26,4	100,0
En M\$			
Valeur ajoutée	20,6	7,6	28,2
Masse salariale	9,2	3,7	12,9
Autres revenus bruts	11,4	3,9	15,3
Revenus fiscaux et parafiscaux	9,6	1,4	11,0
Gouvernement du Québec	6,7	1,1	7,7
Gouvernement du Canada	2,9	0,4	3,3
Valeur des importations	13,1	11,0	24,1

Source : MELCCFP, BCDM, ISQ, 2022

Faits saillants des retombées économiques du piégeage :

- La création ou le maintien de 263 emplois équivalent temps complet :
 - 73,6 % de ces emplois proviennent des effets directs des retombées économiques découlant des dépenses effectuées par les adeptes du piégeage.
- La valeur ajoutée totalise 28,1 millions de dollars;
- La rémunération de la main-d'œuvre totalise 12,9 millions de dollars :
 - la rémunération de la main-d'œuvre représente 45,9 % de la valeur ajoutée;
 - la rémunération moyenne s'établit à 48 994 \$;
- Les autres revenus de valeur ajoutée atteignent 15,3 millions de dollars;
- Les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec équivalent à 7,7 millions de dollars;
- Les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Canada équivalent à 3,3 millions de dollars;
- Les importations en achat de divers biens et services se chiffrent à 24,1 millions de dollars, soit autour de 41,6 % du total des dépenses.

3.5 Retombées économiques de l'observation de la faune

Tableau 25. Retombées économiques – Observation de la faune

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Total
Main-d'œuvre, en ETC	3 901,2	1 066,1	4 967,3
En %	78,5	21,5	100,0
En M\$			
Valeur ajoutée	285,2	116,0	401,2
Masse salariale	155,1	52,5	207,6
Autres revenus bruts	130,1	63,4	193,6
Revenus fiscaux et parafiscaux	168,7	20,5	189,2
Gouvernement du Québec	125,5	15,4	140,9
Gouvernement du Canada	43,2	5,1	48,3
Valeur des importations	120,3	145,7	266,0

Source : MELCCFP, BCDM, ISQ, 2022

Faits saillants des retombées économiques de l'observation de la faune :

- La création ou le maintien de 4 967 emplois équivalent temps complet :
 - 78,5 % de ces emplois correspondent aux effets directs des dépenses effectuées par les adeptes de l'observation de la faune. À elles seules, les dépenses courantes sont à l'origine de 86,0 % des effets directs sur l'emploi. Étant donné que les dépenses courantes s'effectuent généralement près des lieux d'observation de la faune, les régions où se pratique l'activité seraient les principales bénéficiaires de ces emplois.
- La valeur ajoutée totalise 401,2 millions de dollars;
- La rémunération de la main-d'œuvre totalise 207,6 millions de dollars :
 - la rémunération de la main-d'œuvre représente 51,7 % de la valeur ajoutée;
 - la rémunération moyenne s'établit à 41 793 \$;
- Les autres revenus de valeur ajoutée atteignent 193,6 millions de dollars;
- Les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec équivalent à 140,9 millions de dollars;
- Les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Canada équivalent à 48,3 millions de dollars;
- Les importations en achat de divers biens et services se chiffrent à 266,0 millions de dollars, soit autour de 33,9 % du total des dépenses.

3.6 Retombées économiques – Chasse, pêche, piégeage et observation de la faune par région administrative et par espèce

Tableau 26. Retombées économiques – CPP-OF par région administrative

Région administrative	Emplois (ETC)				Valeur ajoutée (M\$)			
	Chasse	Pêche	Piégeage	OF	Chasse	Pêche	Piégeage	OF
Bas-Saint-Laurent	550,8	856,5	13,3	362,8	54,3	71,1	1,4	29,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	731,3	2 246,6	21,5	102,1	72,1	188,0	2,3	8,3
Capitale-Nationale	504,3	1 051,8	16,5	288,2	49,7	87,3	1,8	23,2
Mauricie	665,2	1 333,1	23,5	228,5	65,6	110,0	2,5	18,4
Estrie	716,4	763,2	6,3	477,3	70,7	63,1	0,7	38,6
Montréal	46,5	253,2	1,4	725,9	4,6	21,1	0,2	58,8
Outaouais	687,9	1 590,9	33,0	340,7	67,9	132,1	3,5	27,5
Abitibi-Témiscamingue	589,6	1 892,3	38,4	164,9	58,2	157,7	4,1	13,4
Côte-Nord	340,5	765,8	27,0	86,8	33,6	63,8	2,9	7,0
Nord-du-Québec	156,7	860,9	0,5	1,5	15,5	72,5	0,1	0,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	317,0	606,4	10,7	14,8	31,3	49,9	1,1	1,2
Chaudière-Appalaches	496,7	527,3	15,1	173,5	49,0	43,9	1,6	14,0
Laval	60,4	23,6	1,1	368,2	6,0	1,9	0,1	29,8
Lanaudière	258,0	634,3	13,6	364,8	25,5	52,3	1,4	29,4
Laurentides	393,9	1 370,6	24,2	405,2	38,9	112,4	2,6	32,7
Montérégie	257,0	603,7	10,0	443,7	25,3	50,2	1,1	35,8
Centre-du-Québec	228,6	269,3	7,1	418,2	22,5	22,3	0,8	33,7
Total	7 000,8	15 649,3	263,3	4 967,3	690,6	1 299,9	28,1	401,2

Source : MELCCFP, BCDM, ISQ, 2022

Tableau 27. Retombées économiques de la chasse par espèce, en termes d'emploi et de valeur ajoutée

Espèce	Emploi (ETC)	Valeur ajoutée (M\$)
Petits gibiers	2 098	206,9
Orignal	1 991	196,5
Cerf de Virginie	1 773	174,8
Ours noir	462	45,5
Oiseaux migrateurs	358	35,3
Dindon sauvage	319	31,5
TOTAL	7 001	690,6

Tableau 28. Retombées économiques de la pêche par espèce, en termes d'emploi et de valeur ajoutée

Espèce	Emploi (ETC)	Valeur ajoutée (M\$)
Doré (jaune ou noir)	3 144	260,9
Brochet	2 326	193,2
Omble de fontaine	2 105	174,3
Autres truites	1 540	127,4
Achigan	1 311	109,0
Perchaude	1 267	106,1
Truites grises	1 093	90,7
Ouananiche	558	46,4
Saumon de l'Atlantique	322	26,2
Bar rayé	278	23,0
Autres poissons (d'eau douce - d'eau salée)	1 704	142,8
TOTAL	15 649	1 299,9

Les résultats des sondages sur lesquels s'appuient les retombées économiques figurant dans les tableaux 27 et 28 permettent uniquement de présenter celles-ci par espèce.



Conclusion

Un grand nombre de citoyens du Québec partagent le même intérêt pour les activités fauniques. En effet, une part significative de la population québécoise de 18 ans et plus, soit environ 37,3 % de celle-ci, se livrait en 2022 à de telles activités. Parmi les adeptes se retrouvent deux grands groupes, ceux qui pratiquent des activités traditionnelles, c'est-à-dire avec prélèvement de la faune (chasse, pêche et piégeage - CPP) et ceux qui s'intéressent aux activités d'observation de la faune (OF).

La participation aux activités reliées à la faune représente au total 23,3 millions de jours, dont 67 % sont affectés à la pratique de la chasse, de la pêche et du piégeage. La pêche est l'activité la plus importante en matière de fréquentation. Elle représente 47 % de la fréquentation totale.

Les dépenses totales découlant de la pratique des activités reliées à la faune s'élèvent à près de 4,7 milliards de dollars en 2022. La pêche et la chasse sont les activités qui engendrent le plus de dépenses annuelles. Ces deux seules activités représentent 82 % des dépenses totales. Quant à l'observation de la faune, les dépenses s'élèvent à 784,9 M\$, soit l'équivalent de 16,8 % des dépenses totales. En ce qui a trait au piégeage, il représente 1,2 % du total des dépenses.

Finalement, les retombées économiques engendrées par les dépenses des adeptes des activités reliées à la faune (CPP-OF) favorisent la création ou le maintien de 27 881 emplois (ETC) et la création d'une valeur ajoutée de 2,4 G\$. De cette somme, la masse salariale versée aux employés représente 52,2 %. Les gouvernements sont également de grands bénéficiaires de la pratique des activités reliées à la faune. En effet, ils encaissent 1 G\$ sur les 4,7 G\$ dépensés, soit 21,6 % des dépenses totales.

Du total de 2,4 G\$ de valeur ajoutée générée par les dépenses CPP-OF, la chasse représente 28,5 %, la pêche 53,7 %, le piégeage 1,2 % et l'observation de la faune 16,6 %. Les trois régions qui contribuent le plus au PIB en termes de valeur ajoutée générée sont en premier lieu la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, suivie par la région de l'Abitibi-Témiscamingue et la région de l'Outaouais.

Références

- BCDM CONSEIL Inc. (2023). *Retombées économiques des activités de chasse, pêche, piégeage et observation de la faune au Québec en 2022*, rapport final présenté au Secteur de la faune et des parcs du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, 43 p. et annexes.
- ISQ, 2022. *Étude d'impact économique pour le Québec de dépenses courantes et de dépenses d'investissement reliées à la pratique du piégeage en 2022*, rapport sous forme de tableaux réalisé à la demande de BCDM Conseil pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, septembre 2022.
- ISQ, 2022. *Étude d'impact économique pour le Québec de dépenses courantes et de dépenses d'investissement reliées à la pratique de la chasse en 2022*, rapport sous forme de tableaux réalisé à la demande de BCDM Conseil pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, octobre 2022.
- ISQ, 2022. *Étude d'impact économique pour le Québec de dépenses courantes et de dépenses d'investissement reliées à la pratique de la pêche en 2022*, rapport sous forme de tableaux réalisé à la demande de BCDM Conseil pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, octobre 2022.
- ISQ, 2022. *Étude d'impact économique pour le Québec de dépenses courantes et de dépenses d'investissement reliées à la pratique de la pêche sur la glace en 2022*, rapport sous forme de tableaux réalisé à la demande de BCDM Conseil pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, octobre 2022.
- ISQ, 2022. *Étude d'impact économique pour le Québec de dépenses courantes et de dépenses d'investissement reliées à la pratique de l'observation de la faune en 2022*, rapport sous forme de tableaux réalisé à la demande de BCDM Conseil pour le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, décembre 2022.
- Léger Marketing 2022. Rapport sur l'observation de la faune au Québec, résultats d'un sondage Web réalisé auprès des Québécois. Rapport présenté au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, décembre 2022, 26 p.
- SOM, 2022, Rapport descriptif des résultats - Le piégeage au Québec en 2021, rapport présenté au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, août 2022, 44 p. et annexes.
- SOM. 2022. Rapport descriptif des résultats - La chasse au Québec en 2021, rapport présenté au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, octobre 2022, 61 p. et annexes.
- SOM. 2022. Rapport descriptif des résultats - La pêche au Québec en 2021, rapport présenté au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, novembre 2022, 88 p. et annexes.

Lexique

Autres revenus bruts :	Les autres revenus bruts, avant impôts, réfèrent à un concept de production intérieure brute (PIB). Ils regroupent le revenu net des entreprises non individuelles, les intérêts et les autres frais tels que les charges patronales, les bénéfices marginaux, les taxes municipales et scolaires, etc.
Dépenses courantes :	Ce sont les dépenses pour l'achat de biens et services de courte durée, ou pour une consommation immédiate telle que l'hébergement, la location, le transport, les frais d'utilisation de véhicules spéciaux, les permis, les droits d'accès, etc.
Dépenses en biens durables :	Ce sont les dépenses pour l'achat de biens et services dont la durée de vie est présumée supérieure à une année. Celles-ci peuvent regrouper les catégories telles que l'achat de véhicules spéciaux, de chalets ou de camps, d'équipement de camping, de matériel, la construction de camps ou de chalets, etc.
Effets directs :	Ce sont les effets directement attribuables aux dépenses encourues par les premiers fournisseurs.
Effets indirects :	Ce sont les effets résultant de la demande de biens et services engendrés par les premiers fournisseurs sur les autres fournisseurs dans d'autres secteurs industriels, comme la demande de biens intermédiaires nécessaires à la fabrication d'un produit.
ETC :	Équivalent temps complet. Une personne qui occupe un emploi à temps complet et qui travaille toute l'année sera comptée comme un ETC. Une personne qui occupe un emploi à temps partiel, qui travaille à temps réduit ou qui est absente pendant une partie de l'année représente un ETC plus grand que zéro (0), mais plus petit que un (1). Une personne absente sans traitement pendant toute l'année correspond à un ETC égal à zéro.
Observation de la faune (OF) :	Activité dans le but de photographier ou d'observer attentivement la faune dans son milieu naturel et dans les parcs, comme dans le cas d'observation d'oiseaux et d'autres groupes d'animaux (mammifères, reptiles, amphibiens...) ou encore lors de certaines excursions comme les croisières aux baleines, etc. L'OF peut se faire aux alentours du lieu de résidence ou plus loin. Seules les sorties effectuées à une distance de 2 km et plus du lieu de résidence ont été considérées.
Valeur ajoutée (VA) :	La valeur ajoutée représente une mesure de la valeur de la production intérieure brute (PIB) de l'économie. Elle est composée des salaires et traitements, avant impôts, des particuliers, du revenu net des entreprises et des autres revenus bruts (dont la charge patronale et le revenu net des entreprises non individuelles).



*Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs*

Québec  
 